



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement : Val-de-Marne

Question écrite n° 12430

Texte de la question

M Laurent Cathala appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur l'éventuelle fermeture de trois classes dans les écoles de la ville d'Orly (dont une à l'école du centre) en septembre 1989. Ces fermetures de classes à la rentrée prochaine risqueraient de mettre en péril l'équilibre du système éducatif en place à Orly. En effet, l'augmentation des effectifs qui en résulterait dans les autres classes, aurait pour conséquence une dégradation des conditions d'enseignement. Au moment où un effort sans commune mesure est fait en faveur du système éducatif, il demande donc quelles mesures il entend prendre afin d'assurer la prochaine rentrée scolaire à Orly dans les meilleures conditions.

Texte de la réponse

Reponse. - Avec une diminution d'effectifs supérieure à 18 000 élèves depuis 1980, le Val-de-Marne est l'un des départements où la baisse démographique s'est fait le plus sentir ces dernières années. Les classes ont, dans ce département, une charge comparable à celle que l'on constate dans les départements de même type et le rapport du nombre de postes au nombre d'élèves est le meilleur de toute la région parisienne. Par ailleurs, aucun retrait d'emplois n'a été envisagé dans le Val-de-Marne qui reçoit 4 postes supplémentaires alors que les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée font apparaître une diminution de la population scolaire. En ce qui concerne d'éventuelles fermetures de classes dans les écoles de la ville d'Orly, le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports rappelle que l'élaboration de la carte scolaire relève de la compétence des inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation, qui procèdent aux aménagements nécessaires en fonction des moyens disponibles et des priorités retenues, après concertation des partenaires intéressés.

Données clés

Auteur : [M. Cathala Laurent](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12430

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1989, page 1987